

Procès-Verbal n° 02/2024

Séance du Conseil Municipal du 06 mars 2024

Le 06 mars 2024,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 1^{er} mars 2024, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Etaient présents ou représentés : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Marie-Laure DESBIOLLES, Martine DUSONCHET, Alain BRUCHEZ, Jean-Paul COUTY, Aurélia PHILIP, Arnaud TESSIER (*procuration*),.

Absent(es) excuse (es) : Laurence LEUILLIER, Pascale VULIN Jean-Michel JACQUES.

Secrétaire de séance : Martine DUSONCHET.

Le procès-verbal du conseil municipal du 1^{ER} février 2024 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

⇒ Délibérations

- Occupation du domaine public - Le camion enchanté
- Occupation du domaine public - AMAP 100 BORNES

⇒ Questions diverses

DELIBERATIONS

Les délibérations sont votées favorable à l'unanimité.

⇒ Occupation du domaine public - LE CAMION ENCHANTE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que la société LE CAMION ENCHANTE souhaite stationner un commerce ambulant (burger, plat cuisiné...) sur la place du village de la commune les premiers vendredis du mois de 16h30 à 23h30. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte le stationnement d'un commerce ambulant sur la place du village. Décide de fixer à 1€ par an le prix d'occupation du domaine public.

⇒ Occupation du domaine public - AMAP 100 BORNES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'association AMAP 100 Bornes souhaite renouveler sa demande de réaliser un marché de producteurs locaux de 18h à 21h aux dates suivantes :

Jeudi 02 Mai 2024, Jeudi 04 Juillet 2024, Jeudi 05 Septembre 2024, Jeudi 05 Décembre 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de louer, à l'association AMAP 100 BORNES le parking de la salle polyvalente au prix de 1€ la soirée et en cas de mauvais temps l'association sera autorisée à occuper la salle polyvalente, pour 10€ la soirée avec 2 gratuités par an.

DIVERS

* Demande achat chemin

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que des habitants de la Commune souhaite acheter une partie de l'impasse de Chez Bolliet.

Le chemin dessert de nombreuses parcelles de terrains. Celles-ci seraient alors enclavées, n'ayant pas d'autre sortie possible.

Le conseil municipal donne un avis défavorable.

* Calendrier des prochaines manifestations

Chasse aux œufs = 13 avril 2024

Journée de l'environnement = 20 avril 2024

* Voirie

Un devis pour refaire la route de la Grange a été demandé.

* WC

Les travaux de rénovation des toilettes de la salle polyvalente ont avancé.

* Centre de loisirs

Madame Marie-Laure DESBIOLLES fait un retour suite à la réunion du centre de loisirs.

Il est constaté une augmentation de 10% d'enfant pour les 4 communes des Bornes.

* Urbanisme

WICHT Nicolas = construction de 4 logements au Chef-Lieu

Clôture de la séance à 21 h00.

Le présent procès-verbal est arrêté en date du

Le Maire
Pierre GAL

Le secrétaire de séance
Martine DUSONCHET